Nom	Berès
Prénom	Pervenche
Entretien le	25 février 2002
Fonctions	MEP PSE / PS depuis 1994
actuelles	Présidente de la Délégation socialiste française depuis 1997
	Vice-Présidente du Groupe du PSE
Fonctions passées	Administratrice à l'Assemblée nationale :
	- 81-83 Délégation pour les Communautés européennes
	- 83-88 Comm aff étrangères
	- 88-93 Conseillère du cabinet de Fabius, Président de l'Assemblée
	nationale
Note	Doc donnés commentés à la fin
	Anime l'association « la Gauche européenne » composante du
	Mouvement européen-France
	- membre de la Convention Dts fondamentaux (2000)
	- membre suppléante Convention Avenir Europe
Confidentialité	Non

## **DOCUMENTS**

- 1. Lettre à Moscovici / 18 novembre 1999
- « Le Parlement constitue également un élément majeur de la démocratisation des institutions communautaires, en faveur de laquelle nous nous sommes engagés pendant la campagne. Or la présentation que vous en avez faite à l'assemblée nationale ne contribuera pas dissiper les doutes que la représentation nationale éprouve à l'égard du Parlement européen, mais est au contraire de nature à les nourrir et à fragiliser ainsi toute initiative de démocratisation, nous plaçant en porte-à-faux par rapport à nos engagements ».

Réaction à ses propos lors de l'audition de Mosco par Délég AN le 21 octobre 1999, compte rendu n° 88, p. : « [...] une parlementarisation trop poussée de l'ordre communautaire risquerait de créer un conflit de légitimité et de déstabiliser ainsi l'équilibre entre la légitimité populaire incarnée par les gouvernements, qui siègent au Conseil, et celle des peuples européens, que le Parlement veut représenter. » (à propos des revendications du PE de pper à CIG de 2000)

2. Rapport sur la communication de la Commission sur le renforcement de la coordination des politiques économiques au sein de la zone euro de Berès / 14 septembre 2001

Résolution finale du 4 octobre 2001 :

- « Le PE...
- 12. suggère que les procédures budgétaires nationales dans les etats membres de la zone euro intègrent les recommandations des grandes orientations des politiques économiques générales, telles qu'elles auront été adoptées par le conseil et éventuellement précisées par l'Eurogroupe afin de leur assurer une mise en œuvre correcte ;

15. recommande que les parlements nationaux tiennent chaque année un débat au moment de la présentation par leur grouvernement de leur programme de stabilité respectif étant donné que ce débat se solderait, espère-t-on, par plus de cohérence entreles déclarations des sommets de l'UE et les décisions prises par les parlements nationaux ;

16. invite également les parlements nationaux au niveau de leurs commissions compétentes, la Commission, la Présidence du Conseil et de l'Eurogroupe et la Banque centrale européenne à se rencontrer annuellement dans le cadre d'une session du Parlement européen au moment de la préparation des grandes orientations de politique économique pour en débattre ;

17. estime que les parlements nationaux devraient à leur tour dresser un bilan annuel de la mise en œuvre des grandes orientations de politiques économiques générales dans leur pays et de sa participation à la coordination des politiques économiques des Etats membres de la zone euro, et qu'ils puissent en débattre une fois par an avec le Parlement européen.

Sur le point 16 : elle explique en séance : « [...] ici, au PE, lorsque nous débattons des grandes orientations de politique économique, nous voulons au préalable entendre nos collègues des parlements nationaux. »

Elle a également déposé un amendement pour la révision du règlement du PE le 14 novembre 2001 reprenant le point 16.

NB: Début 2002 (ou avant), le ministre irlandais refuse de parler de son budget devant l'eurogrupe pr en réserver la primeur à son parlement. Cf Le Monde 12 février 2002.

- 3. Organisation de colloque : Quelle Europe élargie pour un monde solidaire ? Organisé le 8 décembre 2001, à Paris, par la Délégation socialiste française au PE. Av :
- MEP
- MNP fr : Patrick Bloche, Jena Le Garrec ; Henri Nallet (ex MNP), François Loncle
- MNP européens : député polonais Tadeusz Iwinski